



14ème législature

Question N° : 77298	De M. Thierry Lazaro (Union pour un Mouvement Populaire - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture et communication		Ministère attributaire > Culture
Rubrique >administration	Tête d'analyse >accès aux documents administratifs	Analyse > statistiques.
Question publiée au JO le : 07/04/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 14/07/2015 Date de renouvellement : 10/11/2015 Date de renouvellement : 23/02/2016 Date de renouvellement : 14/06/2016 Date de renouvellement : 20/09/2016 Date de renouvellement : 24/01/2017 Date de renouvellement : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le nombre de citoyens ayant demandé en 2014, en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tant auprès de son ministère qu'auprès des administrations et services en dépendant, à faire valoir leur droit d'accès et de rectification concernant des données incluses dans des fichiers les concernant, ainsi que le nombre de suites favorables ou éventuellement défavorables qui ont été réservées à ces demandes.